

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION - SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 25 juin 2025

Service : Direction générale
Agent traitant : FVOS

Objet : Direction générale - Intercommunales et institutions tierces - Intercommunale "IGIL" -
Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour : approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la Commune est membre de l'intercommunale précitée ;

Attendu que dans son courrier du 28 mai 2025, l'IGIL nous informe que son Assemblée générale ordinaire se tiendra le 26 juin 2025 à 12 heures 30 ;

Attendu que le Conseil communal doit approuver les points de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et de ses annexes;
2. Approbation du rapport du Commissaire réviseur;
3. Approbation des bilan et compte de résultats au 31 décembre 2024;
4. Décharge à donner aux Administrateurs;
5. Décharge à donner au Commissaire réviseur;
6. Désignation d'un réviseur d'entreprise pour une durée de trois ans;
7. Renouvellement du Conseil d'Administration;
8. Fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du comité de rémunération;

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

ARRÊTE,

Article 1^{er}

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'IGIL du 26 juin 2025 est approuvé.

Article 2

La commune de Chaudfontaine sera représentée par Monsieur Laurent RADERMECKER.

Article 3

De transmettre la présente délibération à l'intercommunale ilGIL.